

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2014/100**  
**OBJET : VENTE D'UN TERRAIN A LA SOCIETE VIVAGRO**

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 24/06/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 24/06/2014

Le 30 Juin 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30

à l'Espace Culturel et Sportif « la Ruche » à SAUCATS

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	E	M. BORDELAIS	DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	Mme DURAND	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme EYL
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	E	Mme FOURNIER
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	E	M. DARBO	Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	E	M. GAZEAU	Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	A		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	A	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	E	Mme DUFRANC	Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	E	M. FATH	Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

**N° 2014/100**

## **VENTE D'UN TERRAIN A LA SOCIETE VIVAGRO TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU**

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2004/22 du 9 avril 2004 concernant la mise à disposition des zones d'intérêt communautaire ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2004/23 du 9 avril 2004 définissant les modalités d'aménagement et de commercialisation du Site Montesquieu ;

**Vu** l'avis des domaines 2014-274V0061 du 23 janvier 2014 et la délibération du Conseil Communautaire n°2012/83 du 25 juin 2012 fixant le prix de vente des terrains de l'extension du Site Montesquieu.

**Considérant** l'avis favorable des membres de la Commission « Développement Economique » du 4 juin 2014 ;

**Considérant** l'avis favorable du bureau

**Considérant** la demande de la société VIVAGRO d'acquérir le lot 9 cadastré D 845 sur la Technopole Bordeaux Montesquieu ;

Les modalités d'achat puis de commercialisation des terrains du Site Montesquieu ont été définies par les Conseils Communautaires du 19 décembre 2003 et du 9 avril 2004.

Dans le cadre de l'extension du Site Montesquieu à Martillac, la Communauté de Communes de Montesquieu propose 27 parcelles à la commercialisation.

VIVAGRO est une SARL, créée en 2007, implantée à Cestas. Cette société est spécialisée dans la recherche, la valorisation, l'homologation et la commercialisation en France et à l'export de produits permettant la protection des cultures de manière biologique. Ces produits sont destinés aux structures de distributions agricoles (Coopératives et Négoces) plus particulièrement dans le secteur de la vigne.

VIVAGRO est également prestataire auprès de ses partenaires fournisseurs. Cette prestation couvre des aspects techniques et d'homologation pour des dossiers nationaux ou européens.

L'entreprise propose des produits biologiques agréés « agriculture biologique » qui sont généralement utilisés en complément des produits classiques dans des proportions qui évoluent peu à peu à la hausse chez l'agriculteur. La production est sous-traitée, seuls le développement et l'équipe commerciale et administrative seront accueillis sur le site de Martillac.

La société Vivagro s'inscrit pleinement dans les filières de la Technopole Bordeaux Montesquieu, à la fois :

- dans le secteur des biotechnologies avec une composante environnementale indéniable, développant des produits de complément et de substitution aux engrais, insecticides et fongicides classiques ;
- et dans le secteur du viti-vini, plusieurs de ses produits (Prev-AM, Maniflow,...) visant en particulier le secteur de la vigne.

La société emploie 6 personnes et prévoit l'embauche de 2 personnes supplémentaires d'ici 2015.

En 2013, le chiffre d'affaires dégagé était de 3 M €.

Le financement de l'opération immobilière se fera via une SCI à créer dont la société sera locataire à un niveau de loyer comparable à ceux payés actuellement.

**Le Conseil de Communauté à l'unanimité :**

1. **Décide**

- de vendre la parcelle cadastrée D845 à la SOCIETE VIVAGRO ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement de l'opération ; d'effectuer cette cession de 2426 m<sup>2</sup> au prix fixé par délibération de 27 € HT le m<sup>2</sup> soit une recette attendue de 65 502 € HT, auquel il aura lieu d'ajouter la TVA sur marge à déterminer conformément à l'article 268 du CGI;
- de fixer les termes de la présente autorisation pour une durée d'une année à compter du vote de la présente délibération sous réserve que le compromis de vente soit signé dans les 6 mois de la prise de délibération. Si le compromis de vente n'intervenait pas dans les 6 mois de la prise de délibération la Communauté de Communes de Montesquieu pourra décider de remettre cette parcelle à la vente ;

2. **Autorise** le Président à signer dès à présent les actes de transfert de propriété afférents et à mettre en œuvre toutes actions nécessaires et utiles à la réalisation de la présente.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 30 juin 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'CT', written over a circular official seal. The seal contains a central emblem and the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU' around the perimeter.